Suisse : Pas d’argent de poche pour les requérants indésirables

09/11/2012 à 15h46

—

> *En août, l’Office fédéral des migrations a décidé de supprimer les trois francs d’argent de poche octroyés aux requérants d’asile, essentiellement des Roms de Serbie, de Macédoine ou de Bosnie-Herzégovine.*

(…) Le Matin
(Merci à MadeinCH)